

# Fonds social européen (FSE) 2014-2020 en France

## Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) 2014-2015 en France

Instrument de la **politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale**, le fond social européen (FSE) a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.

### Le fonds social européen

Faciliter l'accès à l'emploi et améliorer la formation

**65%**  
sous  
l'autorité  
de gestion  
de l'Etat



**35%**  
sous l'autorité  
de gestion  
des conseils  
régionaux

**20%** de l'ensemble des ressources FSE doivent être consacrées à l'**inclusion sociale** et la **lutte contre la pauvreté**.

### Le taux de cofinancement des crédits du FSE peut atteindre :



### Sur les 4 thématiques suivantes :



Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité du travail



Promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté



Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie



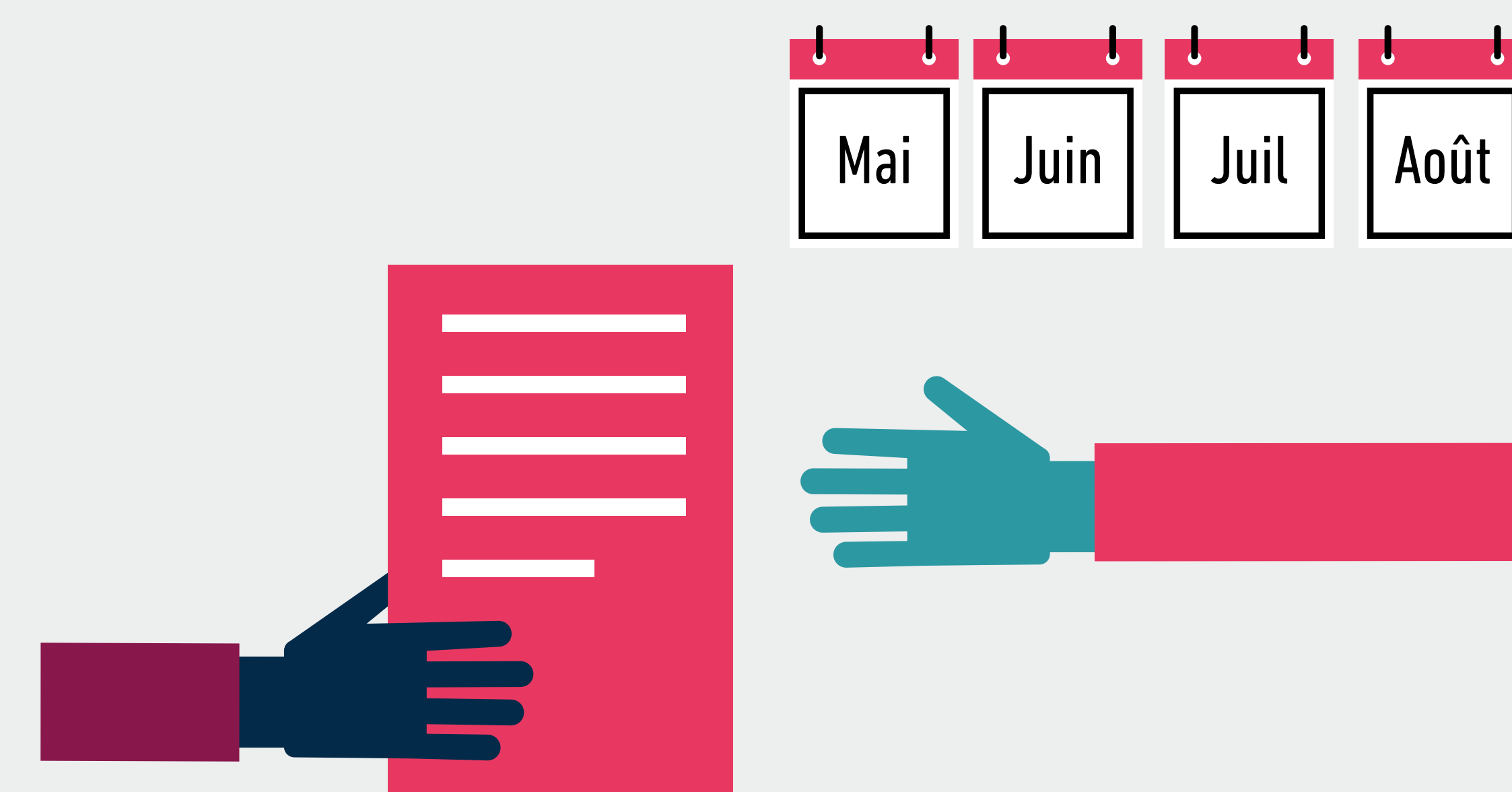
Renforcer la capacité institutionnelle et conserver l'efficacité de l'administration publique

### L'initiative pour l'emploi des jeunes

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de 15 à 24 ans en recherche d'emploi



Dans l'Union européenne  
**23,5%**  
des moins de 25 ans  
sont sans emploi



**Garantie européenne pour la jeunesse**  
Priorité à ceux qui n'ont ni formation, ni emploi, ni études  
Proposer à chacun une solution dans les quatre mois suivant sa prise en charge

### En France, 13 régions et 3 départements sont éligibles à l'IEJ :

